



Marie, Anne & Madeleine PIAULT

Posted on 25 février 2026

Rétif de la Bretonne : « Monsieur Nicolas , première époque 1734-1746 » :

«1738

Je me rappelle que j'étais frappé des louanges qu'on donnait à ma figure ; mais je n'étais sensible à la louange, qu'à proportion de l'amabilité de la personne qui me la donnait, surtout si c'était une jeune fille. L'instinct me parlait pour le sexe différent dès la plus tendre enfance ; tandis que d'un autre côté, les femmes mariées et le tracas du ménage m'inspiraient le plus grand dégoût !... **Les jeunes filles que j'ai préférées, étaient celles dont les couleurs ressemblaient à la rose. Thomas Piôt, l'associé de mon père, dans la recette du village, pour les anciens Évêque et Chapitre d'Auxerre, avait quatre grandes filles : Marie, la seconde, avait de belles couleurs ; Madeleine, la troisième, était blanche et potelée ; Nannette, la dernière, régulièrement jolie.** Je préférerais Marie, ayant un beau fichu des Indes à bouquets rouges, qui rehaussaient encore l'éclat de son teint. Devenu plus grand, c'est Madeleine que j'aurais trouvée mieux que sa sœur. Enfin, dans la grande force de l'âge, je courais après les femmes sèches et maigres,

comme Agathe, l'aînée des quatre sœurs... Revenons à la rosiforme Marie Piôt.

Je m'échappais, les dimanches, dès que j'avais dîné, pour aller chez ma belle, moins pour les chatteries qu'on me prodiguait, que pour recevoir les caresses, fort vives ! de Marie, et pour être porté sur ses bras, en allant aux vêpres. Je me crois obligé de spécifier ici ces caresses, qui ont été préjudiciables, non seulement à mes mœurs, mais à ma santé, en donnant, par la mémoire, avant le développement des forces, trop d'élan à mon imagination brûlante. Marie me baisait sur les joues, sur les lèvres, que j'ai toujours eues appétissantes. Elle allait plus loin, quoique tout de sa part fût de la plus grande innocence ; elle mettait sa main sous mes petits jupons, et se plaisait à me fouetter en chatouillant. Enfin, elle allait plus loin encore,... et alors elle me dévorait de baisers... Je le répète, Marie était innocente autant que moi-même ; mais elle s'abandonnait à un penchant aveugle : témoin du goût que ses sœurs, et toutes les autres filles, avaient pour moi, elle se trouvait si flattée de la préférence qu'elle obtenait, que le sien devenait passion. Ma figure délicate, efféminée, plaisait infiniment dans un pays où le sang est grossier, à raison de l'air marécageux qu'on y respirait autrefois : j'y étais un phénomène ! Lorsque Marie me portait, en allant à l'église, les plus jolies filles l'environnaient, pour me baiser chacune à leur tour. Je me rappelle le sens d'un propos, que tint un jour à ma porteuse un grand garçon : il s'approcha de son oreille, et lui dit : — « Maïe !... avoua coume vou' aimez ç'jouli enfant ; n'an s'doute qu'vou's'eëz boune méze et boune femme : et gajjôns qu'vou'vouréz en avoir in pazeill ? Je l'vourô étoû, et que ç'fûssît moi qui vous l'eûs fait !... » Marie rougit, et baissa les yeux ; un instant après, elle les leva, et ils suivirent Jean Nollin tant qu'elle put le voir. Il l'épousa quelque temps après, et je fus de la noce. »

Ce texte de Rétif de la Bretonne, est consacré aux trois sœurs PIAULT, nom que Rétif écrit Piôt ou Piot.

Un article précédent concernait **Marguerite BOURDILLAT** (que Rétif prénommait « Marthe Marguerite »). Elle s'était mariée à **Edme PIAULT**, copain d'enfance de l'écrivain qui le nommait « Mlo Piot le notaire ». **Edme PIAULT** est le frère des trois sœurs.

Leurs parents sont **Thomas PIAULT** (1681-1761), charron, et selon Rétif, receveur pour l'Évêque & son Chapitre, Seigneurs hors les Croix de Sacy & associé à **Edme RÉTIF** (père de l'écrivain) & d'**Agathe ROUARD** (1689-1745)

Le mariage à Sacy en 1707 de **Thomas PIAULT** & d'**Agathe ROUARD** a nécessité une dispense du 4^e degré de consanguinité.

Thomas PIAULT s'est remarié en 1746 avec **Marguerite BARRÉ**, couple trop âgé pour avoir des enfants.

Rétif célèbre aussi ces trois sœurs dans son calendrier.

« Marie Piot »

Rétif de la Bretonne » Monsieur Nicolas - (Mon calendrier - 3 janvier 1738) «

— 3 —

MARIE PIOT. Fille de Thomas, l'associé de mon père pour la ferme de Sacy. A l'âge de trois ou quatre ans, dès que je me trouvais libre, je courais chez elle, parce que son teint rouge me la rendait jolie. C'est elle qui me portait à vêpres; et j'aimais beaucoup qu'elle me portât, parce qu'elle passait sa main à nu sous ma jaquette, et qu'elle la promenait partout, pour me chatouiller. Sa noce est la seule de village à laquelle je me sois trouvé. C'était une bonne fille; elle a été bonne épouse.

Marie PIAULT est née à Sacy le 05 novembre 1710 où elle décède le 11 mars 1782, mariée dans son village natal le 11 juillet 1740 avec **Léonard NAULIN / NOLIN** (et non Jean comme le dit l'écrivain dans « Monsieur Nicolas »), charron, né à Sacy le 18 octobre 1702, il y décède le 19 avril 1779, fils de **Léonard NAULIN**, charron (1660-1715, inhumé dans l'église) & de Claudine BOURDILLAT (ca 1671-1743, inhumée dans l'église)

De cette union sont nés quatre enfants. Deux d'entre eux parvinrent à l'âge adulte et se marièrent.

« Nannette Piot »

Rétif de la Bretonne » Monsieur Nicolas - (Mon calendrier - 5 janvier 1739) «

— 5 —

NANNETTE PIOT. Troisième sœur, très jolie, mariée ¹⁷³⁹ au jeune Chevanne. Un trait qui me frappa, c'est qu'à son beau dimanche, dansant des bourguignotes devant la porte à M^{me} Rameau, son mari lui dit assez durement de s'aider, quand il l'enlevait. « Comment peut-on être dur, » avec une si jolie mariée? Ha! quand j'aurai une femme, » comme je l'aimerais! » Ce fut la première fois que j'eus des idées de bonheur par l'amour; et je les dois à Nannette Piot : c'est pourquoi j'honore sa mémoire.

Anne PIAULT est née à Sacy le 17 mars 1726, elle y décède le 23 décembre 1790. Elle a épousé à Sacy le 11 janvier 1746 **Jean CHEVANNE**, maçon, né à Sacy le 30 septembre 1722 où il décède le 08 juillet 1758, fils de **Thomas CHEVANNE** maître maçon (1687-1731) & de **Marguerite BARRÉ** (1691-1767). C'est cette **Marguerite BARRÉ** qui a épousé en secondes noces le père des filles PIAULT.

De cette union, sont nés sept enfants. Six d'entre eux parvinrent à l'âge adulte et formèrent une famille.

« Madeleine Piot »

Rétif de la Bretonne » Monsieur Nicolas - (Mon calendrier - 4 janvier 1738) «

— 4 —

MADELEINE PIOT. Sœur de la précédente; blanche, potelée. Je la trouvais plus jolie que les colorées, comme Marie, sa sœur, et Reine Miné; mais les femmes pâles, que j'ai toujours préférées, m'intimidaient. D'où vient cela? C'est, je crois, que les colorées ont l'air gai, encourageant; au lieu que les pâles ont l'air sérieux, réfléchi. Et ce goût de préférence pour les femmes d'un caractère sérieux, je l'ai eu pour les romans attendrissants, les pièces de théâtre touchantes : la même cause me rend ennemi du persiflage. Madeleine Piot a eu dans la suite de terribles aventures, racontées dans mon *École des Pères!* Elle a été mariée malgré elle, a quitté son mari, avant la consommation, parce qu'elle aimait Jean Tilhien, frère d'Agathe. La nuit de ses noces fut employée à traverser les bois, pour courir seule, chargée d'un paquet, de Sacy à Auxerre; elle trouva le coche d'eau prêt à partir, et vint à Paris, d'où son père et son mari l'ont enlevée deux fois; mais elle échappait toujours.

Madeleine PIAULT est née à Sacy le 21 décembre 1718, elle y décède le 06 prairial an 03 de la République (25 05 1795). Elle a épousé avec dispense du 4^e au 4^e degré de parenté, à Sacy le 23 janvier 1744, **Simon DROIN** , manouvrier, marchand fripier à Paris, né à Sacy le 08 novembre 1721, où il décède le 12 juin 1781. Il est le fils de **Edme DROIN** manouvrier, laboureur (1692-1751) & de **Marie ROUARD** (1694-1727).

De cette union, aucun enfant n'est enregistré sur les registres paroissiaux de Sacy,

et aucun qui aurait pu naître à Paris, n'apparaît sur ces registres par la suite, ce qui crédite le récit de Rétif, d'autant plus que **Simon Droin reconnaît la naissance d'un enfant adultérin** né le 14 novembre 1750 à Sacy qu'il a eu avec **Jeanne CORNEVIN** non mariée. L'enfant meurt le 22 juillet 1753.

Transcription de l'acte de naissance de l'enfant adultérin :

En marge : « Simon enfant adultérin »

« Le quatorze Novembre mil sept cent cinquante, il nous a été présenté à l'Eglise par la Sage femme un enfant mâle adultérin provenant de Jeanne Cornevin fille d'Edme Cornevin tissier et de Jeanne Droin lequel enfant a été reconnu à l'Eglise par Simon Droin Epoux de magdeleine Piault en presence de la Sage femme, de Jean Rouard qui a signé, de Nicolas Belin et Germain Couchat temoins qui ont déclaré ne scavoir signer de ce enquis. Ce fait avons baptisé le dit enfant mâle sous le nom de Simon Droin, et de Jeanne Cornevin, on lui a imposé le nom de Simon son parain a été Simon champeau et sa marainne Anne Lorette qui ont déclaré ne scavoir signer de ce enquis. Le dit Simon Droin pere a declaaré ne scavoir signer de ce enquis
Thomas Tillien autre temoin a signe et
Jacques Couchat
a déclaré ne scavoir signer. »

Suivent les signatures dont celle de « Foudriat Curé de Sacy ».

Agathe TILLIEN et son frère **Jean TILLIEN**, cités par Rétif, feront l'objet d'un autre article.